

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 98 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 89 Dont suppléant(s) : 2 Pouvoirs : 6 Absent(s) excusé(s) : 9 Absent(s) : 2</i>
---	--	---

Date de convocation : 7 décembre 2021

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

**Séance du Lundi 13 décembre 2021,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2021-12-13-CM-22 :

**Délégation de Service Public relative à l'exploitation de la compétence eau potable sur la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange et Metz Métropole - Rapport Annuel 2020.**

Rapporteur : Monsieur Antoine DORR

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1411-3,  
VU le Code de la Commande Publique, et notamment son article L. 3131-5,  
VU le contrat de Délégation de Service Public en date du 1<sup>er</sup> novembre 2007 relatif à la compétence eau potable sur la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange et Metz Métropole passée avec la Société VEOLIA - Mosellane des Eaux,  
VU le rapport du délégataire chargé de l'exploitation de la compétence eau potable pour la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange et Metz Métropole, présenté pour l'exercice 2020 dont une synthèse est annexée à la présente délibération,  
VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 23 novembre 2021,

PREND ACTE de ce rapport, lequel a été mis à disposition des élus et dont une synthèse est jointe à la présente délibération.

Pour extrait conforme  
Metz, le 14 décembre 2021  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT



Délégation de Service Public

EAU POTABLE –ARS-LAQUENEXY, NOISSEVILLE, NOUILLY

Synthèse du rapport annuel

en application de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Exercice 2020

*"Toutes les informations fournies dans le présent rapport sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité)".*

**EAU POTABLE ARS-LAQUENEXY, NOISSEVILLE, NOUILLY**HISTORIQUE :

Le comité syndical du Syndicat des Eaux du Sillon de l'Est Messin (SESEM) a signé un contrat de délégation de service public d'eau potable pour une durée de 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007 à échéance le 31 octobre 2022.

En 2017, le Préfet a constaté le transfert de la compétence "Eau potable" des communes de : Ars-Laquenexy, Noisseville et Nouilly, communes membres du SESEM, vers METZ METROPOLE.  
Par arrêté préfectoral du 20 décembre 2019, le Préfet a prononcé la dissolution du SESEM à effet au 31 décembre 2019.


Ainsi, un avenant n°1 au contrat de DSP en cours a été signé entre la Société Mosellane des Eaux (SME), Metz Métropole et la Communauté de communes Haut Chemin Pays de Pange afin de prendre acte de la scission du contrat et de la substitution du syndicat par les deux EPCI, pour les communes situées sur leurs territoires respectifs.

Cette substitution prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020. A la lecture des dernières années d'exercice du SESEM, il a été remarqué que les communes d'Ars-Laquenexy, Nouilly, Noisseville représentaient en moyenne 40% des volumes distribués du SESEM. Il a été décidé, avec la Communauté de Commune du Haut-Chemin Pays de Pange de répartir l'actif et le passif du SESEM à 40% pour Metz Métropole et 60% pour la Commune du Haut-Chemin Pays de Pange.

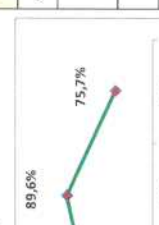


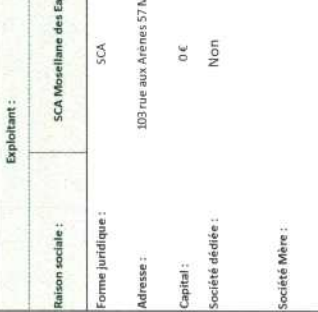
Le rapport annuel du délégataire concernant l'activité de l'année 2020 est synthétisé dans le présent document.

Les communes du périmètre de cette DSP sont les suivantes :

<b>Metz Métropole</b>	<b>CC Haut Chemin Pays de Pange</b>
<b>Ars-Laquenexy</b>	<b>Charleville sous-bois</b>
<b>Nouilly</b>	<b>Faily</b>
<b>Noisseville</b>	<b>Glatigny</b>
	<b>Hayes</b>
	<b>Marsilly</b>
	<b>Ogy-Montoy-Flanville</b>
	<b>Retonfey</b>
	<b>Sainte-Barbe</b>
	<b>Servigny les Sainte Barbe</b>
	<b>Vry</b>

		<b>Tableau de bord - Délégations de Service Public</b>	
<b>Direction Organisation, Méthodes, Service : Contrôle de Gestion, Evaluation</b> Année : 2020 Service gestionnaire : Direction du cycle de l'eau et de l'énergie		Code délégation : O_SESEM	Date : 15 octobre 2021
<b>Eau potable Ars-Laquenexy Noisseville Nouilly</b>		Politique publique : Améliorer la qualité de vie Domaine d'activité : Eau potable	
<b>INDICATEURS</b>			
<b>↳ Activité</b>			
<b>Eléments Financiers (En euros)</b>			
	2018	2019	2020
Chiffre d'Affaires (délégataire)	969 607 €	927 740 €	981 478 €
Résultat Net	81 412 €	134 227 €	-193 917 €
Recettes Collectivité	173 965 €	201 956 €	186 844 €
Nbre de fuites réparées	27	38	38
% Remède distribution	83,0%	89,6%	75,7%

<b>% Remède distribution</b> 	<b>Nbre de fuites réparées</b> 
<b>Consommation moyenne particulier l/jour</b> 	<b>Recettes Collectivité</b> 

<b>Exploitant :</b> SCA	
<b>Raison sociale :</b> SCA Mosellane des Eaux	<b>Forme juridique :</b> SCA
<b>Adresse :</b> 103 rue aux Arènes 57 METZ	<b>Capital :</b> 0 €
<b>Société dédiée :</b> Non	<b>Société Mère :</b>

## 1. COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION (en € HT)

Délégation :	Compte de résultat de la délégation				
	Année		2020		Ecart en % 2020 - 2019
	2019	2020	Ecart en €	2020	
Eau potable Ars-Laquenexy Noisseville Nouilly					
<b>Produits d'exploitation</b>					
Recettes Activité	927 740	981 478	53 738		6%
Production stockée immob.	-	-	-		
Subventions	-	-	-		
Autres Produits et reprises	-	-	-		
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>927 740</b>	<b>981 478</b>	<b>53 738</b>		<b>6%</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Achats, Serv Ext et autres	507 092	996 139	489 047		96%
Sous traitance	97 508	104 568	7 060		7%
Charges de personnel	139 145	119 984	- 19 161		-14%
Redevances Collectivité	-	-	-		
Frais de siège	37 695	14 019	- 23 676		-63%
Dotations aux amortissements	9 022	9 158	136		2%
Dotations aux provisions	16 827	17 710	883		5%
Autres charges	8 142	11 803	3 661		45%
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>717 923</b>	<b>1 168 813</b>	<b>450 890</b>		<b>63%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>209 817</b>	<b>- 187 335</b>	<b>- 397 152</b>		<b>-189%</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>243 808</b>	<b>- 148 664</b>	<b>- 392 472</b>		<b>-161%</b>
Résultat financier	-	-	-		
Résultat exceptionnel	- 8 488	- 6 582	1 906		-22%
Impôts bénéfice	67 102	-	- 67 102		-100%
<b>Résultat net</b>	<b>134 227</b>	<b>- 193 917</b>	<b>- 328 144</b>		<b>-244%</b>

## 2. ELEMENTS FINANCIERS

Commune	Nb d'abonnés 2020	volume vendu en m3 2020
Ars Laquenexy	351	146 036 m <sup>3</sup>
Noisseville	489	47 494 m <sup>3</sup>
Nouilly	255	25 145 m <sup>3</sup>
Total Metz Metropole	1 095	218 675 m <sup>3</sup>
Total DSP	3 961	540 176 m <sup>3</sup>
% Metz Metropole/DSP	28 %	40 %

Les communes du territoire de Metz Métropole représentent 28 % des abonnés de cette DSP anciennement gérée par le SESEM. Les volumes vendus pour ces communes représentent 40% des volumes totaux vendus par le délégataire.

Le volume d'eau total vendu en 2019 était de 538 670m<sup>3</sup> et de 540 176 m<sup>3</sup> en 2020 soit une légère augmentation de 1 506 m<sup>3</sup>.

Le chiffre d'affaires de l'année 2020 est de 981 k€, il a augmenté de 6% (+54 k€) par rapport à 2019. Il est composé des :

- Recettes liées à l'exploitation du service, d'un montant de 883 k€ en 2020 soit 90 % du chiffre d'affaires.
  - Les tarifs de vente du délégataire augmentent de 2.15 % entre le 1er janvier 2020 et le 1er janvier 2021 suite à la revalorisation des indices actualisant les tarifs :
    - L'abonnement passe de 55,12 € en 2020 à 56,30 € en 2021
    - Le prix de la consommation pour 120 m<sup>3</sup> passe de 143,33 € à 146,41 € en 2021
- Produits des travaux attribués à titre exclusif d'un montant de 62 914 €.
- Produits accessoires pour un montant de 35 129 €

Concernant la surtaxe Collectivité, celle-ci passe de 204 956 € à 186 844 € soit une diminution de 15 112 € (-7 %).

### Concernant les charges de fonctionnement

- Les charges de personnel passent de 139 k€ à 120 k€ soit une diminution de 19 k€ (-14 %).

- Le montant des achats d'eau augmente pour passer de 322 k€ en 2019 à 795 k€ en 2020. A noter que les charges d'achats d'eau sont exceptionnellement élevées en 2020 car, comme expliqué sur le RAD de 2019, les achats d'eau du 2<sup>ème</sup> semestre 2019 qui auraient dû être comptabilisés en 2019, l'ont été sur l'exercice 2020.

Si on rattache les factures d'achat d'eau à la bonne année, nous aurions 521 848€ en 2019 et 594 768€ en 2020 pour la charge sur les achats d'eau.

L'année 2020 reste plus élevée que 2019 après correction, pour 2 raisons :

- la hausse du tarif des achats d'eau
- la consommation en hausse du fait très probablement des périodes de confinement.
- Les charges de fonctionnement relatives aux renouvellements s'élèvent à 17 710 € (16 827 € en 2019).

Le **résultat de l'exercice** s'élève à -193 917 € (134 228 € en 2019), à noter qu'en 2019 le résultat était anormalement élevé, certaines charges n'ayant pas été comptabilisées sur l'exercice 2019 et que par conséquent en 2020 les charges d'achat d'eau sont exceptionnellement élevées car comme expliqué plus haut, les achats d'eau du 2<sup>ème</sup> semestre 2019 qui auraient dû être comptabilisés en 2019, l'ont été sur l'exercice 2020.

### **3. ANALYSE DE L'ACTIVITE 2020**

**Production d'eau :**

VOLUME PRODUIT : 0 m<sup>3</sup> pas de ressources

VOLUME ACHETE : 759 942 m<sup>3</sup>

VOLUME VENDU : 540 176 m<sup>3</sup> dont 218 675 m<sup>3</sup> pour les communes MM

**RENDEMENT DU RESEAU 75,7 % en 2020 (89,6 % en 2019)**

INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU 3,91 m<sup>3</sup>/jour/km (1,42 en 2019)

4 056 compteurs sont en service en 2020, soit 33 compteurs de plus par rapport à 2019.

La crise sanitaire a perturbé la relève des compteurs impactant le calcul du rendement. Après avoir effectué une relève réelle des compteurs des abonnés en début d'année 2021, le rendement des réseaux a été recalculé à 83,2 % (au lieu des 75,7%).

### **4. SITUATION PATRIMONIALE ET INVESTISSEMENTS**

**Le patrimoine concédé comporte :**

- 2 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 2 100 m<sup>3</sup>,
- 167,2 km de longueur de distribution,
- 3 949 branchements,

**Travaux réalisés :**Sur les installations :

Il n'y a pas eu de travaux neufs réalisés sur les installations en 2020.

Sur les réseaux, les branchements et les compteurs :

Le délégataire a réalisé les travaux de branchements neufs ci-dessous :

- à la charge de Tiers :

Adresse	Nature	Nb	Diamètre	Linéaire	Matériaux
Nouilly - 9 Rue des Acacias	Branchement neuf	4	32		PEHD

**Programme de renouvellement :**

Rue	Nature des travaux	Nb	Diam. (mm)	Lg (ml)	Nature
Nouilly - n°38 / Salle communale Rue de l'Isle Jourdain	Renouvellement Branchement	1	40	14	PEHD
Nouilly - n°38 / Salle communale Rue de l'Isle Jourdain	Renouvellement Branchement	1	25	11	PEHD
Nouilly - n°38 / Salle communale Rue de l'Isle Jourdain	Renouvellement Regard Compteur	1	15	/	/

**5. ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE**



### **Satisfaction des clients :**

Pour adapter les services proposés aux abonnés et aux habitants, le fermier réalise un baromètre semestriel de satisfaction sur les thématiques suivantes :

- La qualité de l'eau,
- La qualité de la relation avec l'abonné : accueil des conseillers au Centre de service clients, à l'agence de proximité,
- La qualité de l'information adressée aux abonnés.

Le niveau de satisfaction est de 83% en 2018, 84 % en 2019 et 86% en 2020.

Des indicateurs de performance permettent d'évaluer de manière objective la qualité du service rendu au client :

- Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées : 1,01 unités/1000 abonnés (1,78 unités/1000 abonnés en 2019);
- Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année : 0,54 % (0,64 % en 2019).

### **Qualité de l'eau produite & distribuée :**

- Paramètres microbiologiques : Taux de prélèvements conformes : 100 %
- Paramètres physico-chimiques : Taux de prélèvements conformes : 100 %

### **6. PISTES D'AMELIORATION DU SERVICE**

- Remplacement de la clôture au niveau de l'ancienne station de pompage de Noisseville dans le cadre du renouvellement (en ce qui concerne le territoire de Metz Métropole).

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20211213-2021-12-DC22-DE

**Numéro de l'acte :** 2021-12-DC22  
**Date de décision :** lundi 13 décembre 2021  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Rapport Annuel 2020 - Délégation de Service Public relative à l'exploitation de la compétence eau potable sur la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange et Metz Métropole  
**Classification :** 1.2 - Délégation de service public  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 16/12/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20211213-2021-12-DC22-DE  
**Document principal :** 99\_DE-22.pdf

#### Historique :

15/12/21 15:55	En cours de création	
15/12/21 15:56	En préparation	Catherine DELLES
16/12/21 14:09	Reçu	Catherine DELLES
16/12/21 14:09	En cours de transmission	
16/12/21 14:10	Transmis en Préfecture	
16/12/21 14:15	Accusé de réception reçu	